

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

La fête cantonale de chant

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1934, tome 33, p. 116-118

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

LA FETE CANTONALE DE CHANT

C'est Martigny qui eut l'honneur et la charge d'organiser, cette année, la fête cantonale de chant. Avec un dévouement sans bornes et un sens remarquable des exigences d'une telle manifestation, des comités nombreux travaillèrent de longs mois à la préparation de cette fête qui réussit magnifiquement. M. le président Marc Morand, MM. Charles Matt, Alfred Veuthey, Adrien Morand, Louis Kuhn, François Cretton, et tant d'autres dont nous oublions les noms, se dépensèrent sans compter pour recevoir leurs hôtes pendant deux jours, avec la plus chaleureuse cordialité.

M. D. Aeschimann, directeur de l'orchestre régional de « La Vallée du Rhône » (groupant des musiciens des deux rives : de Bex, de Monthey, de St-Maurice, de Lavey et de Martigny), qui fit exécuter la cantate « Notre liberté » de M. le Chanoine Broquet, a droit également à nos plus vives félicitations.

Le Chœur Mixte du Collège participait au concours avec le *Sanctus* de la messe du Pape Marcel et l'*O rex gloriae* de Marenzio. Ce fut un succès puisque le jury couronna les efforts de M. le Chanoine Broquet et de ses chanteurs en leur octroyant 58,7 points sur 60, avec mention « excellent, félicitations » et couronne de laurier. La coupe, don d'une société qui obtint aussi les résultats les plus mérités, porte l'inscription suivante :

Fête Cantonale de Chant

Martigny 1934

ORPHEON MONTHEY

Après la fête, M. le Chanoine Broquet adressa ses remerciements, par l'organe de la presse régionale, à tous ceux qui exécutèrent sa cantate et reçurent d'une manière si sympathique le Chœur Mixte du Collège. Nous les reproduisons ici :

Je me permets de remercier, par l'intermédiaire des journaux de la région, tous ceux qu'il serait trop difficile d'atteindre personnellement et qui ont collaboré avec tant de bonne volonté et de succès à l'exécution de ma cantate de fête, donnée samedi et dimanche : les solistes, le chœur d'hommes de Martigny, la Schola Cantorum, l'orchestre régional, les présidents et directeurs de ces sociétés, ainsi que toutes les personnes qui ont prêté leur concours. Je profite de l'occasion pour exprimer aussi la gratitude de nos chanteurs du collège de St-Maurice, si aimablement traités par leur commissaire, le comité d'organisation, le président, les autorités et la population de Martigny — sans oublier les demoiselles d'honneur... Nous garderons de cet accueil un très agréable souvenir.

La presse du Valais a parlé de ces journées magnifiques en termes extrêmement flatteurs. Parmi les journaux étrangers au Valais, nous nous en voudrions de ne pas citer ici la **Gazette de Lausanne** qui, sous la signature du maître Gustave Doret, a publié un article sur la fête de chant qui est un hommage émouvant à notre canton et à ses musiciens. En voici de larges extraits :

Le peuple valaisan est sain et fort. Ses passions sont violentes, sa sensibilité profonde. Il respecte les traditions de sa race. Il a toute la rudesse de ses montagnes que tempèrent la délicatesse de son cœur et la finesse de son esprit. Il ne craint pas la lutte. Bien au contraire, ses convictions diverses se manifestent au grand jour et se heurtent franchement pour la recherche de la vérité. Son indépendance est farouche et il a su prouver encore, tout dernièrement, avec décision et fermeté, qu'il entend rester maître chez lui, dans l'intérêt même de la patrie suisse.

Après avoir exprimé l'émotion qu'il ressentit à la vue du cortège qui défila dans les rues de Martigny, après avoir dit en outre les compétences du jury présidé avec « humanité » par M. Charles Troyon, président de la Société fédérale de chant, M. Doret caractérise la qualité des exécutions produites aux divers concours :

Ce qui frappait dans ces séances de concours, c'est la santé des exécutions. Aucune de ces mièvreries que d'aucuns préconisent aujourd'hui et qui sont si ridicules dans le chœur d'hommes. Chez tous, une volonté de bien faire en toute simplicité. Il y a là une somme de travail accompli considérable. Certaines sociétés ont fait preuve de magnifique sonorité. Les plus modestes — il se présenta un groupe de 16 chanteurs — ne furent pas les moins intéressantes précisément par le maximum d'effet qu'elles surent obtenir avec le minimum de moyens.

Plus loin, M. Doret ajoute :

Le Valais possède des musiciens convaincus et désintéressés. Au passage du cortège, nous voyons en tête de colonne, bras-dessus bras-dessous, deux hommes marchant en cadence : l'un, le musicien de Sion, Georges Haenni, dont vous connaissez la belle tâche dans le domaine de la chanson populaire (aussi bien du reste que dans l'art religieux) ; l'autre, le chanoine Broquet, apôtre aussi modeste que puissant dans le domaine de l'art sacré. Et nous pensions : voilà, c'est bien cela l'avenir, à condition que, dans l'union, la marche au progrès soit constante et parallèle dans sa diversité, sans que l'un empêche l'autre d'avancer, chacun se dirigeant vers son but que seul justifiera l'amour de la musique. Art populaire, art religieux. Distinguons ; mais vénérons-les tous les deux.

Au début de cet article, nous nous étions promis de ne point prétendre à juger individuellement aucun chef, ni à décerner, prétentieusement et sans mission, aucune couronne. Cependant, il serait non seulement injuste, mais stupide de ne pas signaler la prodigieuse impression, l'émotion profonde, l'admiration sans borne qu'ont provoquées les exécutions du chœur du Collège de l'Abbaye de St-Maurice, sous la direction du chanoine Broquet, jeune, vibrant, sensible et glorieux serviteur de la musique. Par quel miracle (et quel travail !) le chanoine obtient-il de ses jeunes élèves garçons et de ses collègues chanoines de St-Maurice une perfection vocale aussi rare ? On ne saurait l'imaginer. Admirable sonorité, équilibre des voix, justesse impeccable, rythme et accents précis, tout concourt à une joie complète pour l'auditeur. Avec les gestes les plus discrets, presque invisibles, grâce sans doute à une puissance étonnante de suggestion... et de confiance inspirée à ses exécutants, le chanoine réalise les nuances les plus subtiles du « piano » au « forte », en accomplissant des prodiges dans des « crescendi » impressionnants. Voilà la première fois que l'œuvre palestrinienne nous a été révélée dans un style si parfait, si expressif et si pur. Quel enthousiasme, quelle foi, quelle conviction chez ces chanteurs, qui ont déchaîné l'enthousiasme du public dans la salle du concours ! Et quelle ovation à ces nobles interprètes qui nous ont laissé une impression infiniment plus profonde que ceux de la Chapelle Sixtine ! Osons le dire et ne craignons pas d'affirmer que nous avons chez nous, tout près, à Saint-Maurice, un incomparable foyer musical où nous pouvons trouver ce que nous allons chercher bien loin... le plus souvent vainement.

La sincère modestie du chanoine Broquet ne doit pas nous empêcher d'exalter l'œuvre à laquelle il s'est attaché et les résultats extraordinaires qu'il a obtenus.

En constatant combien l'intensité de la vie musicale s'est accrue en Valais, nous ne saurions oublier de signaler la prospérité des forces locales de Martigny qui hospitalisa si grandiosément les chanteurs valaisans. « Orchestre » et « Chœur d'hommes », dirigés par M. Aeschmann, « Schola Cantorum », par M. Charles Matt, sont des groupes sains où la musique est honorée et respectée. Et l'on ne saurait trop insister sur la robustesse rythmique de l'« Harmonie municipale », sous la direction de M. Nicolet ; on peut la donner en exemple pour la netteté de ses interprétations ; elle s'est dépensée, sans limites, durant ces jours de joyeuse fête.

Croyez-moi ! Le canton du Valais est vivant et bien vivant. Un sang chaud et généreux coule dans les veines de la jeune génération dont l'idéalisme et l'enthousiasme ne sont point diminués par les réalités d'une vie de travail sévère et souvent de luttes âpres et ardentes.